

Politique de rémunération

I. Dispositions générales

Notre politique de rémunération a pour objectif de conjuguer au travers d'une rémunération fixe et variable

- La gestion des risques et la performance des véhicules gérés.
- La cohésion des équipes d'investissement
- La situation économique de S14 Capital

S14 Capital met en œuvre un système de rémunération structuré et orienté sur une vision de long terme.

II. Champ d'application

S14 Capital adopte cette politique de rémunération à l'ensemble de ses employés.

S14 Capital peut aménager des dispositions particulières pour les gérants dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque et la performance des organismes de placement collectifs gérés.

III. Structure de la rémunération

Le système de rémunération est en lien avec nos objectifs stratégiques et s'articule autour de deux composantes :

- Une rémunération fixe homogène
- Une rémunération variable fondée sur les performances individuelles.

La somme de ces rémunérations constitue la rémunération globale.

La politique de rémunération est disponible dans sa totalité par simple demande à la société de gestion et revue annuellement.